



PNR Sud Berry : consulter ne fait plus consensus !

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CHÂTEAURoux, LE 14 OCTOBRE 2026

Il y a un an, j'ai pris un engagement : donner la parole aux habitants sur le projet de Parc Naturel Régional Sud Berry.

Aujourd'hui, le président actuel du Pays de La Châtre en Berry, mais aussi les membres du comité de défense du projet, me demandent de différer cette consultation afin de poursuivre l'information des habitants. Plus de 10 ans n'auront donc pas suffi !

Dans le même temps, le périmètre de la consultation et ses modalités sont aussi contestés par ceux-là mêmes qui avaient salué son annonce.

Avec les élus de la majorité départementale, nous en prenons acte. Sans cacher notre incompréhension.

Bien sûr, poursuivre une consultation malgré tout reviendrait à prendre le risque que son résultat soit remis en cause. Et cela, nous ne le voulons pas.

Nous réaffirmons d'abord qu'un Parc Naturel Régional doit faire consensus et ne peut se construire sans une volonté partagée des collectivités, des acteurs locaux et des habitants, lesquels doivent être informés en toute transparence des tenants et aboutissants.

Nous souhaitons enfin rappeler que dans un contexte où l'argent public se raréfie, il faut également connaître le budget total de cette nouvelle structure et savoir comment elle sera financée dans la durée.

Créer une structure est une chose. Avoir les moyens de la faire vivre et d'agir en est une autre.

Ce ne sont pas des arguments contre le projet : ce sont les conditions de sa réussite.

Je préfère, pour ma part, me concentrer sur les actions concrètes au bénéfice des habitants : les solidarités, les collèges, les routes, la santé, le cadre de vie et l'attractivité de l'Indre, l'accompagnement des communes et des associations...

Surtout, avec les conseillers départementaux de la majorité, nous souhaitons consacrer notre énergie au soutien de toutes celles et tous ceux qui font vivre l'Indre et qui, dans la période actuelle, ont particulièrement besoin de nous.

Marc Fleuret, Président du Département de l'Indre



SERVICE PRESSE

Paul GARY - Attaché de presse
pgary@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92



[Voir la version en ligne](#) • [Se désabonner](#)